

La transition énergétique  
en actions

P.1

**ACTUALITÉ**

Des programmes de recherche aux politiques publiques

P.3

**RÉSULTATS SIGNIFICATIFS**

La recherche au service des politiques publiques

P.5

**RENCONTRE AVEC...**

François Ménard et Anne Grenier : « Il est important d'envisager l'avenir dans un futur incertain »



> Des recherches pour mieux comprendre la pollution atmosphérique dans les vallées alpines très encaissées.

**ÉDITORIAL**

**FABRICE BOISSIER**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE L'ADEME

« Engager la transition écologique, c'est adopter un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble. »

Pour participer à l'élaboration de cette nouvelle donne pour l'avenir, l'ADEME soutient, au travers de son budget recherche, des projets de recherche finalisée qui permettent :

- d'accompagner la mise sur le marché de produits, solutions et services,
- de développer des outils d'aide à la décision à destination des collectivités, entreprises, etc.,

- de produire des connaissances nouvelles en appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques.

La programmation scientifique de l'ADEME est élaborée en concertation avec le ministère de l'Énergie, de l'Environnement et de la Mer (MEEM) et certains appels à projets, notamment ceux visant à appuyer la mise en œuvre de politiques publiques, sont conjoints avec le CGDD.

Cette lettre *Recherche* illustre comment les connaissances issues de la recherche apportent un appui à la mise en œuvre de l'action publique.

**ACTUALITÉ**

**DES PROGRAMMES  
DE RECHERCHE  
AUX POLITIQUES  
PUBLIQUES**

*L'ADEME contribue, aux côtés du ministère de l'Énergie, de l'Environnement et de la Mer (MEEM), à des programmes de recherche qui participent à la mise en œuvre de politiques publiques dans les champs du bâtiment, du transport et de la qualité de l'air.*

**PREBAT : LA PRÉFIGURATION DE L'INDUSTRIALISATION DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COLLECTIFS**

Le Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (Prebat) a été initié par le Plan Climat 2004-2012, pour moderniser durablement les bâtiments existants,



préfigurer ceux de demain, et développer des bâtiments à énergie positive.

Le développement des composants préfabriqués illustre un des apports du Prebat à la mise en œuvre des politiques publiques dans le champ de la massification de la rénovation énergétique des bâtiments. Les projets de recherche Recolci, Syrthec et Ruptisole, qui portent respectivement sur le traitement des façades des bâtiments collectifs à ossatures métalliques, la mise au point d'un système de rénovation par l'extérieur à base de matériaux composites et la réduction des ponts thermiques, reposent sur la pré-fabrication d'éléments de façade. Ces recherches soutenues par l'ADEME ont préfiguré le développement de dispositifs de rénovation industrialisables.

L'ADEME, via le Programme d'Investissements d'Avenir, a également soutenu le projet Criba qui vise à accompagner l'émergence d'une telle filière de rénovation énergétique. Ces composants préfabriqués sont désormais utilisés dans les travaux de rénovation énergétique des logements collectifs portés notamment par les offices HLM, qui contribuent à rénover le parc de logements collectifs.

#### PREDIT : L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS DE MUTUALISATION DES CHAÎNES LOGISTIQUES DANS LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Le Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit) clôturé en 2014 et piloté par le MEEM, avec l'appui de l'ADEME, poursuivait quatre objectifs : la mobilité durable des personnes et des biens, la sécurité des systèmes de transport, la réduction des impacts environnementaux et le développement de connaissances et outils pour les politiques publiques. Dans le champ de la logistique et du transport de marchandises, le Predit visait à favoriser l'émergence de chaînes logistiques intégrées, environnementalement efficaces et compétitives. Dans ce cadre, l'ADEME a contribué à développer un socle de connaissances ainsi que les outils de mutualisation des chaînes logistiques en soutenant des projets de recherche.



> Vue intérieure du CRC de Saint-Martin-de-Crau.

Le projet Logistique mutualisée et durable a abouti au développement et à l'expérimentation d'une plate-forme logicielle de gestion mutualisée de ressources logistiques (entrepôts, camions...). À la suite de cette expérimentation, d'autres groupements d'entreprises logistiques

situés en Bretagne, Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France ont été identifiés pour étendre cette initiative, jusqu'à la création, en 2015, du CRC® (Centre de routage collaboratif), premier centre de mutualisation transport multi-industriel et multi-distributeur. Ce type de projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de la démarche FRET21, portée par l'AUTF et l'ADEME, qui incite les chargeurs à mettre en place des actions de réduction de leur impact sur l'environnement.

#### PRIMEQUAL : DE LA RECHERCHE AMONT À LA MISE EN PLACE D'UN FONDS D'AIDE

Le programme Primequal<sup>1</sup> vise à fournir les bases scientifiques aux acteurs et décideurs pour réduire la pollution de l'air et les risques sanitaires et environnementaux associés.

Le projet Pova (Pollution des vallées alpines) a été initié après la fermeture du tunnel du Mont-Blanc en mars 1999, afin de disposer d'une mesure de la qualité de l'air en présence d'un trafic routier réduit. Cette recherche a permis d'affiner les connaissances sur la part respective des différentes sources d'émission et a mis en lumière l'incidence du chauffage au bois sur la pollution atmosphérique de ce territoire.

Ce constat a incité les pouvoirs publics à mettre en place en 2012 un Plan de protection de l'atmosphère (PPA) dans la vallée de l'Arve, et l'ADEME a lancé en juin 2013, avec les collectivités, le Fonds d'aide expérimental « Air Bois » pour moderniser le parc d'appareils de chauffage au bois individuels dans la vallée. Dotée d'un budget de 3,2 millions d'euros sur 4 ans, cette opération exemplaire vise à renouveler le tiers des appareils les plus polluants (foyers ouverts ou fermés anciens) pour réduire de 25 % au moins les émissions liées au chauffage individuel au bois. Pour reproduire cette opération exemplaire dans d'autres territoires, l'ADEME a ensuite mis en place l'AMI Fonds Air<sup>2</sup> dont les 3 premiers lauréats sont signataires<sup>3</sup>.

1. Programme de recherche interorganisme pour une meilleure qualité de l'air, copiloté par le MEEM et l'ADEME ([www.primequal.fr](http://www.primequal.fr))

2. [appelsaprojets.ademe.fr/aap/FONDSAIR2015-66](http://appelsaprojets.ademe.fr/aap/FONDSAIR2015-66)

3. [www.presse.ademe.fr/2016/01/chauffage-au-bois-et-qualite-de-lair-les-lers-laureats-du-fonds-air.html](http://www.presse.ademe.fr/2016/01/chauffage-au-bois-et-qualite-de-lair-les-lers-laureats-du-fonds-air.html)



> [stephanie.guignard@ademe.fr](mailto:stephanie.guignard@ademe.fr)

*Zoom sur...*

#### AACT-AIR : LA RECHERCHE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR DANS LES TERRITOIRES

Aact-air est un programme de recherche et d'expérimentation mixant soutien à des travaux de recherche et financement d'études pour accompagner des politiques territoriales.

Les projets de R&D réunissent des partenaires issus d'organismes de recherche, de bureaux d'études, d'associations et de collectivités. L'objectif est d'initier, d'encourager et de concrétiser des réalisations territoriales en vue d'améliorer la qualité de l'air et

de réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis par les différents plans et schémas de territoire (PPA, PDU, PCAET). Ces projets de R&D visent à élaborer des modèles ou des méthodologies reproductibles, et à les tester sur le terrain. À titre d'illustration, le projet Velud teste à Paris un nouveau modèle d'utilitaire électrique permettant d'établir les spécificités fonctionnelles de ce type de logistique urbaine.

# LA RECHERCHE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

*L'atteinte des objectifs de préservation des ressources ou de lutte contre le changement climatique nécessite de produire des connaissances nouvelles pour mettre en place des actions adaptées. Les recherches de l'ADEME mobilisent différentes disciplines pour améliorer la compréhension d'enjeux complexes, faciliter la prise de décision ou qualifier des signaux faibles pour proposer des recommandations.*

---

## **MOBILISER DIFFÉRENTES DISCIPLINES SUR DES ENJEUX COMPLEXES**

Disposer des bonnes informations (efficacité technologique, impacts...) est nécessaire mais pas toujours suffisant pour accompagner la prise de décisions. Ainsi, l'ADEME accompagne des travaux pour développer des références et méthodologies partagées (comme le projet Agribalyse, voir ci-après) ou des recherches analysant les pratiques et les logiques associées aux prises de décisions (le projet ci-dessous).

## **Mieux accompagner les ménages dans leurs travaux d'économie d'énergie**

Comment accompagner l'évolution des comportements vers des pratiques moins consommatrices d'énergie ? Un des projets de recherche<sup>1</sup> du programme Concertation, décision, environnement (CDE) du MEEM cherche à comprendre comment améliorer les dispositifs d'accompagnement individuel autour des travaux en faveur des économies d'énergie, et notamment dans les Espaces Info Énergie. Deux pistes d'amélioration ont été identifiées dans ce travail financé par l'ADEME : mieux écouter les attentes des ménages, et mettre en relation des ménages se trouvant dans des situations similaires. Ces pistes d'amélioration sont expérimentées au sein de l'Espace Info Énergie du Parc naturel régional de la Narbonnaise. Une application informatique favorisant le diagnostic adapté lors de l'accueil et le suivi des ménages est notamment en cours de test. Les premiers résultats montrent que cet outil permet une évolution de la posture du conseiller, qui est plus à même d'écouter les différents facteurs qui guident la prise de décision des ménages, et donc de leur proposer des solutions mieux adaptées à leur situation.

## **Mieux connaître les impacts environnementaux des produits agricoles**

Mieux connaître et maîtriser les impacts environnementaux des produits agricoles est un enjeu partagé par tous. Or la diversité des pratiques agricoles et la multiplicité des impacts environnementaux qui en découlent rendent leur évaluation particulièrement complexe. Le cœur du projet Agribalyse repose sur la construction d'une base de données et d'une méthodologie homogène, partagées par les 14 partenaires représentant la recherche, les différentes filières du monde agricole et les acteurs publics. Constituant une première par son ampleur dans le monde des ACV agricoles, les résultats d'Agribalyse alimentent de très nombreux projets de recherche et développement, portés par les entreprises, des équipes de recherche académique ou encore le conseil agricole.

## **AGIR SUR LES TERRITOIRES**

Accompagner la prise de décision dans les territoires en faveur de l'environnement est un des enjeux de l'ADEME. Ainsi, certaines recherches visent à développer des méthodologies d'aide à la décision intégrant des spécificités locales, comme le montrent les projets Selecdepol et Graphab 2<sup>2</sup> ci-contre.

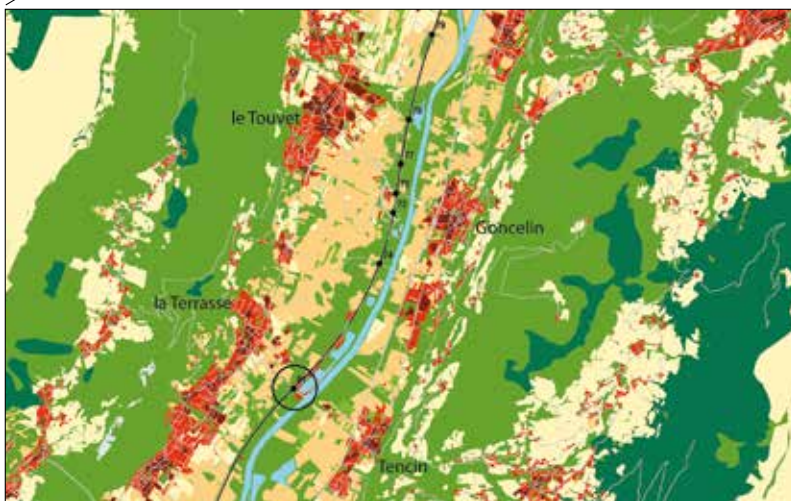
## **Choisir la technique de dépollution du sol la mieux adaptée au contexte local**

Pour choisir entre différentes solutions de gestion et de rémediation des sols pollués, les maîtres d'ouvrage disposent depuis novembre 2013 de l'outil interactif et gratuit Selecdepol, développé par l'ADEME et le BRGM, en collaboration avec l'UPDS. Sur la base de paramètres simples relatifs au contexte géologique et hydrogéologique du site et à la nature des contaminants rencontrés, l'outil leur permet un préchoix. Outil de référence pour les maîtres d'ouvrage, Selecdepol est référencé sur les sites de l'ADEME, du ministère de l'Énergie, de l'Environnement et de la Mer, et du BRGM.

## **Utiliser les graphes paysagers pour estimer l'impact des infrastructures de transport**

Un graphe paysager est construit à partir d'une carte d'occupation du sol associée à des informations sur l'habitat et le déplacement des espèces. Le projet Graphab 2, cofinancé par l'ADEME et le

---



© DR

MEEM, a utilisé ces graphes pour estimer l'impact des infrastructures de transport sur la fonctionnalité des corridors écologiques et fournir des indications pour localiser des mesures d'atténuation des impacts (passages à faune) et de compensation (création ou restauration d'habitats). L'outil logiciel développé lors de ce projet est actuellement utilisé dans plusieurs travaux portant sur les questions de connectivité écologique et d'aménagement du territoire (impact potentiel de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône sur l'habitat d'une espèce de chiroptère en Franche-Comté, localisation de passages à faune le long des lignes LGV...).

### QUALIFIER LES SIGNAUX FAIBLES ET PROPOSER DES RECOMMANDATIONS

Si les recherches décrites précédemment revêtent un caractère assez finalisé, des travaux sont également nécessaires pour objectiver des signaux faibles et proposer des mesures de précaution. Citons deux exemples : une situation de multi-exposition et les systèmes d'éclairage à base de LED.

> Dans la zone favorable repérée, le passage à faune au centre du cercle est identifié comme le plus pertinent à réaménager.

> Extrait de résultats d'une étude menée dans le Grésivaudan (Isère) qui identifie une zone favorable au réaménagement de passages à faune pour les petits mammifères carnivores forestiers.

### La notion d'expositions multiples : du ressenti à l'objectivation des impacts

En janvier 2005, l'ADEME a lancé des travaux visant à objectiver les nuisances environnementales dénoncées par les habitants de la ville de Champlan (91) et prises en compte par les décideurs locaux.

L'enjeu scientifique du projet résidait dans la mise en lumière d'un éventuel effet cocktail, provoqué par le cumul des pollutions (proximité des pistes d'aéroport, plusieurs autoroutes, un incinérateur, présence de lignes électriques à très haute tension), et dans l'estimation de l'impact sanitaire de ce cumul.

Cette recherche innovante par sa démarche transversale a permis de relativiser certaines craintes et de mettre en évidence la nécessité de prendre en compte les impacts croisés des pollutions (sanitaires, économiques, psychologiques, sociaux).

Ces travaux ont par ailleurs conduit à la réalisation du projet Survol piloté par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS IDF), qui a pour objet de qualifier les éventuelles inégalités sociales d'exposition au bruit et/ou à la pollution atmosphérique autour des aéroports.

### Les LED : des recherches sur les impacts à la mise en place de recommandations

Dans un rapport sur les effets sanitaires des systèmes d'éclairage à LED publié en 2010, l'ANSES décrit les risques potentiels liés à la lumière bleue et à l'éblouissement pour la rétine, formule des recommandations pour protéger la population, et souligne la nécessité d'engager des recherches complémentaires. L'ADEME a par la suite accompagné des recherches sur les effets possibles des éclairages à LED : le projet RetinaLED (financé par l'ADEME dans le cadre du PNREST<sup>3</sup>) a permis d'évaluer la dangerosité potentielle de cette technologie; le projet UV LED a qualifié les risques associés aux nouvelles générations de LED encore plus puissantes; et, plus récemment, le projet LEDAge évalue l'évolution de la classe de danger photobiologique avec le vieillissement des LED. Sur la base des résultats de ces projets de recherche et du fait des évolutions rapides des technologies LED, les pouvoirs publics ont saisi l'ANSES en 2014 pour mettre à jour le rapport sur les effets sanitaires liés aux systèmes d'éclairage utilisant des LED.

1. Les acteurs ordinaires dans les dynamiques de concertation liées aux questions environnementales (<https://lc.cx/4jZB>).

2. Graphab 2 est soutenu dans le cadre du programme ITTECOP.

3. Le PNREST, programme national de recherche Environnement-Santé-Travail, est conduit par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).



> [michel.gioria@ademe.fr](mailto:michel.gioria@ademe.fr)

## RENCONTRE AVEC...

## FRANÇOIS MÉNARD

RESPONSABLE DE PROGRAMMES DE RECHERCHE AU PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE (PUCA) DANS LES DOMAINES DE L'HABITAT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA VILLE DURABLE.



## ANNE GRENIER

ANIMATRICE DE RECHERCHE VILLES ET TERRITOIRES DURABLES À L'ADEME.

## VILLE DURABLE

## « IL EST IMPORTANT D'ENVISAGER L'AVENIR DANS UN FUTUR INCERTAIN »

*Résolument tournée vers l'avenir, la recherche entend accompagner les acteurs publics dans leurs prises de décision. L'exercice s'avère d'autant plus subtil et paradoxal que notre environnement est particulièrement mouvant.*

### Peut-on dire que vos travaux visent à donner aux décideurs les moyens de penser aujourd'hui la ville de demain ?

**François Ménard :** Le PUCA est un organe incitatif de recherche; nous n'en faisons pas directement, mais nous concevons, finançons et animons des programmes de recherche. Ces recherches ont vocation à éclairer l'ensemble des acteurs des politiques publiques : qu'il s'agisse de décideurs nationaux ou locaux, d'urbanistes, de professionnels de la conception, d'entreprises ou encore de la société civile. Mais, c'est important, la recherche peut aussi interroger l'action publique. Prenons l'exemple de la précarité énergétique. Pour savoir quels ménages relevaient ou non de la précarité énergétique on utilisait des ratios (en l'occurrence, la part de ceux qui consacrent plus de 10 % de leurs ressources à leur consommation d'énergie). Des recherches de terrain ont montré que certains ménages qui restaient sous ce seuil de 10 % de dépenses restreignaient leur chauffage et avaient froid : dans ce cas, la recherche a permis de modifier les instruments d'observation, et donc, de reconsidérer les principes d'éligibilité aux aides.

**Anne Grenier :** Dans un sens, la recherche aide les décideurs à mettre en œuvre

une politique publique, à les mobiliser sur certains enjeux; de l'autre, elle participe à la prise de conscience des évolutions à l'œuvre sur le terrain. Notre stratégie recherche et innovation 2014-2020 se donne donc explicitement pour objectifs l'émergence de nouvelles solutions services ou technologies, la production de connaissances contextualisées pertinentes pour les acteurs socio-économiques, et la préfiguration de travaux de normalisation, réglementation, labels... Autant d'outils pour penser et fabriquer la ville de demain. Elle tire profit de l'analyse des influences entre recherche et politique publique.

### Bia express

Sociologue de formation, François Ménard est responsable de programmes de recherche au service interministériel Plan urbanisme construction architecture (PUCA) dans les domaines de l'habitat, de l'énergie et de la ville durable. Auteur de nombreux textes, il a notamment participé à l'essai « L'art d'augmenter les villes », récemment édité par le PUCA.

### L'ADEME collabore de longue date avec le PUCA; pourquoi ?

**A.G. :** Historiquement, le PUCA est spécialisé en architecture et en urbanisme alors que l'ADEME traite de sujets liés à ses missions, efficacité énergétique, impact environnemental et sanitaire. Lorsque, comme aujourd'hui, on travaille sur la ville durable, on ne peut plus raisonner en prés carrés. Le PUCA nous apporte une complémentarité de compétences des plus pertinentes.

### Quels travaux PUCA et l'ADEME ont-ils mené ensemble ?

**F.M. :** Au-delà de thématiques communes comme les smart grids, nous avons également accompagné l'ADEME dans l'élaboration de certaines de ses feuilles de route. Des enseignements issus de travaux de recherche menés soit séparément soit conjointement ont été utilisés pour définir les objectifs et souligner les impensés, par exemple.

**A.G. :** Cette collaboration nous a également permis d'affiner nos outils opérationnels d'aide à la décision comme l'Approche environnementale de l'urbanisme - AEU - ou le dispositif Cit'ergie, appropriation française du label Energy Efficiency Award. Quand on définit des indicateurs dans ces cadres-là, on se

nourrit autant des travaux de recherche que nous finançons que de ceux de nos partenaires. L'ADEME et le PUCA s'invoquent régulièrement dans leurs jurys et leurs programmes de recherche respectifs, mutualisant ainsi nos acquis.

**F.M. :** Cette participation croisée dans les jurys est importante car la qualité et la pertinence des recherches que l'on engage dépendent aussi de la façon dont elles sont sélectionnées. Dans ces configurations, ni l'ADEME ni le PUCA n'est dans un rôle de validation institutionnelle. C'est bien le rapprochement ou l'hybridation des compétences qui permet de dire : « Voilà les besoins, telle recherche permettrait justement de comprendre cette question, qui n'a pas encore été envisagée ».

### **Vous expliquiez récemment que les attentes de la recherche publique incitative ont sensiblement évolué...**

**F.M. :** La recherche publique incitative a été conçue en pleine crise de modernisation du pays, au tournant des années 1970-1980. Les sociologues s'interrogeaient sur la possible adéquation entre aménagement du territoire et aspirations des Français. Des travaux ont analysé ce qui était produit et comment cela fonctionnait ; la recherche avait alors une fonction critique et était principalement menée par des acteurs des sciences humaines et sociales. Aujourd'hui, la demande publique de recherche se rapproche de la R&D d'entreprise et vise à accompagner la transformation du territoire afin de « gagner en compétitivité ». L'enjeu est donc de proposer une sorte de documentation du futur. Le développement durable participe lui aussi à ce changement de perspective. Cela donne implicitement une primauté à d'autres disciplines que celles des sciences humaines et sociales et à d'autres méthodes. Pour autant, il est essentiel de ne pas perdre notre capacité réflexive, et donc critique.

### **Et quelles échéances questionnent cette « documentation du futur » ?**

**A.G. :** Le programme Observation de la recherche sur la ville durable a montré que le développement durable est un processus de transformation qui dépasse le concept d'échéance et impose d'intégrer de nouvelles sphères ou acteurs de connaissances, d'où notre souhait d'encourager la recherche-action et l'innovation dans le faire. En même temps, il nous est bien sûr demandé de faire des exercices prospectifs à l'horizon 2030 ou 2050, alors même que la mise en œuvre des outils territoriaux aujourd'hui en vigueur dépassera 2030 ! Il me semble donc urgent d'entendre ce que certains chercheurs martèlent : envisager l'avenir dans un futur incertain et ouvert.

*« La recherche peut aussi interroger l'action publique »*

### **Les acteurs publics peuvent-ils entendre cela ? Sont-ils prêts à raisonner dans « un futur incertain » ?**

**F.M. :** La recherche est précisément là pour les y aider. Car, il ne faut pas assimiler incertitude et absence d'informations ou de connaissances. Il faut agir avec les informations et les connaissances dont nous disposons, mais pas de façon traditionnelle (à savoir : on circonscrit l'action uniquement dans le domaine où l'on dispose de la connaissance et on la suspend là où l'on n'en a pas). Cette nouvelle façon de faire nécessite de renforcer la coopération entre la recherche et la pluralité des acteurs des politiques publiques, notamment habitants, associations, entreprises, collectivités, etc. Cette indétermination du futur va donc amener à penser et mettre en œuvre une recherche finalement plus partenariale.



> [anne.grenier@ademe.fr](mailto:anne.grenier@ademe.fr)

## PUBLICATIONS

### **ACTES DU COLLOQUE « PRODUCTION, TRANSFORMATION ET VALORISATION DES BIOMASSES » DU 31 MARS DERNIER**

Les présentations et vidéos de ce colloque sur la bioéconomie au service de la transition écologique et énergétique sont disponibles sur : [www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

### **SYNTHÈSES DE RECHERCHE DU COLLOQUE « DÉCIDEURS'LAB »**

Les synthèses du colloque « Usages, comportements et modes de vie : quelles évolutions pour l'action publique ? » (programme Déchets et sociétés) sont disponibles sur : [www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

### **SECONDE ÉDITION DU DOCUMENT PRÉSENTANT LES PROJETS RETENUS SUR L'ANNÉE 2015 DANS LE CADRE DES APPELS À PROJETS DE RECHERCHE ADEME.**

Ce document est accessible via la médiathèque de l'ADEME sur : [www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque)

## MANIFESTATION

### **22-23 SEPT. 2016 3<sup>es</sup> ASSISES NATIONALES DE LA QUALITÉ DE L'AIR PARIS**

Organisée par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et par l'ADEME, cette nouvelle édition mettra l'action dans les territoires à l'honneur. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs pour : échanger, valoriser les retours d'expériences, mieux connaître les outils mobilisables, et définir ensemble les bonnes pratiques pour changer les comportements en faveur de la qualité de l'air intérieur et extérieur, dans tous les secteurs d'activité.

[www.ademe.fr/actualites/manifestations](http://www.ademe.fr/actualites/manifestations)